

Tableau N°2 : TARIFS DE REMUNERATION DES PROPHYLAXIES

Montant en €	HT	TTC
VISITES SANITAIRES		
<i>Dispositions communes aux différentes filières</i>		
Frais de déplacement (forfait)	16	19,20
Frais de déplacement si plus de 20 km (rayon autour du cabinet vétérinaire)	16	19,20
Fournitures consommables	Inclus dans tarif	
Frais d'expédition des prélèvements et documents	Inclus dans tarif	
Visite d'exploitation pour dépistage sérologique et/ou allergique et le maintien des qualifications acquises dans le cheptel	29	34,80
Visite d'exploitation de contrôle des réactions allergiques pour le diagnostic immunologique	29	34,80
Visite d'exploitation nécessaire au contrôle des animaux nouvellement introduits	29	34,80
ACTES TECHNIQUES		
<i>Espèce bovine</i>		
Visite d'exploitation de conformité d'un cheptel d'engraissement	43,50	52,20
Prélèvement de sang (à l'unité)	2,30	2,76
Epreuve d'intradermo tuberculination simple (à l'unité)	29	34,80
	+ 43,50 € / demi-heure	
Acte de vaccination lorsqu'elle est rendue obligatoire	43,50 € / demi-heure + vaccin	
<i>Petits ruminants</i>		
Prélèvement de sang (à l'unité les 50 premières)	1,30	1,56
Les prélèvements suivants	1,10	1,32
Epreuve d'intradermo tuberculination simple (à l'unité)	2,30	2,76
Epreuve d'intradermo tuberculination comparative	29	34,80
Acte de vaccination lorsqu'elle est rendue obligatoire	43,50 € / demi-heure + vaccin	
<i>Suidés (porcs)</i>		
Prélèvement de sang réalisé sur tube (à l'unité)	4,60	5,52
Prélèvement de sang réalisé sur buvard (à l'unité)	2,30	2,76